


COMMUNE DE THEY SOUS MONTFORT

	<p>PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 07 MAI 2026</p>	<p>Nombre de Conseillers en exercice : 09 Nombre de Conseillers présents : 07 Nombre de Conseillers votants : 08 Suffrages exprimés : 08</p>
---	--	---

Le JEUDI 07 MAI 2026 à 20 heures,

Le CONSEIL MUNICIPAL est dûment convoqué par Monsieur le Maire, le Lundi 04 mai 2026, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel NICOLAS, Maire.

Etaient Présents : Monsieur CAMUS Patrice, Mesdames BOILEAU Marion, DAVID Agnès et KIRTZ-CRAMOISI Adeline, Messieurs NOEL Hugues et POINSOT Brice.

Absent(s) Excusé(s): Madame CHOLE Elisabeth ayant donné procuration à M. NICOLAS Michel et Monsieur COMESSE Cyrille

Absent(s) Non Excusé(s):

Conformément à l'article L 2121.15, Madame BOILEAU Marion a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du Jour

- 2026-32 - COMMISSION APPEL D'OFFRES A CARACTERE PERMANENT - ELECTION DES DELEGUES COMMUNAUX
- 2026-33 - AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER CERTAINES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU B.P.
- 2026-34 - COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID).
- Questions diverses
- Informations du maire

2026-32 - COMMISSION APPEL D'OFFRES A CARACTERE PERMANENT - ELECTION DES DELEGUES COMMUNAUX

ANNULE ET REMPLACE DELIBERATION 2026-20

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL et avec la majorité atteinte,

A ELU délégués titulaires Messieurs NICOLAS Michel ; CAMUS Patrice ; Madame BOILEAU Marion et délégués suppléants Mesdames CHOLE Elisabeth ; DAVID Agnès et Messieurs COMESSE Cyrille ; NOEL Hugues à la Commission d'Appel d'Offres à Caractère Permanent.

2026-33 - AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER CERTAINES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF

Selon l'article L.1612-1 alinéas 3,4 et 5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL et avec la majorité absolue,

-AUTORISE Monsieur le Maire durant la durée de son mandat, à engager, liquider et mandater des dépenses d'équipements, en section d'investissement, jusqu'à l'adoption des budgets, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer les contrats ou conventions correspondants et donne délégation à son adjoint en cas d'empêchement.

2026-34 - COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que suite aux dernières élections municipales, il doit établir une liste comprenant 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants.

La commission donne son avis sur les valeurs locatives retenues par l'administration, suite à des modifications, ou de nouvelles constructions.

- Les conditions requises pour être membre de la commission sont principalement, être :
- de nationalité française,
 - âgé de 25 ans,
 - inscrit sur l'un des rôles d'impôts locaux de la commune
 - informé des circonstances locales.

Le Directeur des services fiscaux désignera 6 titulaires et 6 suppléants parmi la liste communiquée.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL et avec la majorité atteinte,

PROPOSE la liste suivante.

Titulaires :

- POINSOT Brice
- SUSCET Jean-Claude
- DEQUISNE Franck
- DAVID Agnès
- FATET Laurent
- NICOLAS Sophie
- MARTIN Stéphanie
- COMESSE Cyrille
- BOGARD Marilyne
- ICKIEWICZ Pauline
- MISIAK Laurent
- BORECK Raphaël

Suppléants :

- CAMUS Patrice
- LADONNET Claude
- MAIRERCHARD Didier
- MAMELLE Véronique
- LEVEQUE Jean-Paul
- GOURVÈS Marie-Christine
- VAUTRIN Marcel
- GOURVÈS Claudine
- SCHMIDELIN Laurent
- BUQLIER Anne-Charlotte
- ETIENNE Thomas
- ETIENNE Luc

SIGNATURES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

NICOLAS Michel	CAMUS Patrice
Boileau Marion	CHOLE Elisabeth <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin: 0 auto;">PROCURATION DONNEE</div>
DAVID Agnès	KIRTZ CRAMOISI Adeline
COMESSE Cyrille	NOEL Hugues
POINSOT Brice	